



Département de la Haute-Garonne

**Mairie de  
GOURDAN-POLIGNAN**

Nombre de Conseillers :

en exercice	15
présents	12
votants (3 abstentions)	12

**OBJET :**  
Budget primitif du  
CHAL pour l'exercice  
2024

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-  
Préfecture de Saint-  
Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213102247-20240411-DEL\_2024\_03\_07-BF

S<sup>2</sup>LO

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
n° 2024-03-07**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 5 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. SAULNERON, Maire. Secrétaire de séance Mme BRESSOLE Corinne.

Présents : M. SAULNERON, Mme BRESSOLE, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, Mme GALLEGO, Mme GEVREY, M. JORDA, M. LARQUE, Mme RENAUD

Absents excusés : M. BRATUCCI (Procuration à Mme ECHEVARNE), M. GABAS (Procuration à M. FRATUS), M. MARTINEZ (Procuration à Mme GEVREY)

Absents non excusés :

Vu les articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,  
Considérant l'examen du budget primitif 2024 pour le CHAL,

Entendu l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif du CHAL pour 2024 comme suit :
  - o Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à la somme de 812 303,96 €
  - o Section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à la somme de 253 522,64 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

  
Patrick SAULNERON  


La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>